

Limite

- Zone d'étude
- Zone d'inondation
- Numéro et ligne de lot (Source: Carte cadastrale du MRN, 21B/01-0101 et 0202)
- Courbe de niveau en mètres

Infrastructure

- Route 132 existante et emprise actuelle
- Route secondaire
- Route non pavée
- Chemin de fer et emprise
- Ligne de transport d'énergie et emprise
- Bâtiment et numéro civique* (forme non représentative)

Nouveau tracé

- Variante de tracé non retenue (variante 1)
- Tracé proposé et emprise à acquérir (variante 2)
- Chaînage

Espace forestier

- Friche
- Plantation (épinette de Norvège, épinette noire, mélèze, pin rouge)
- Forêt feuillue (peupleraie ou bétulaie)
- Forêt mixte (peupleraie à sapin ou épinette et forêt mixte à dominance résineuse)
- Forêt résineuse en régénération
- Cédrière humide (tourbeuse)

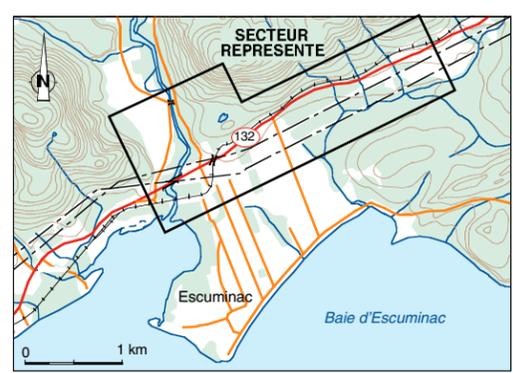
Espace agricole

- Grande culture et/ou pâturage en exploitation
- Limite de zone de potentiel agricole (limite approximative)
- Potentiel agricole
- Zone protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (limite approximative)

Fond de carte : Ministère des Ressources naturelles, 22B/01-200-0101, 22B/01-200-0201

Faune et flore

- Orchis à feuille ronde (*Amerorchis rotundifolia*)
- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)



* Numéros indiqués sur les relevés du MTQ
Fond de carte : Ministère des Ressources naturelles, 22B/01-200-0101, 22B/01-200-0201

Figure 3
ÉTUDE D'IMPACT POUR L'AMÉLIORATION
D'UNE SECTION DE LA ROUTE 132
À ESCUMINAC

TRACÉ PROPOSÉ ET VARIANTE NON RETENUE

